FICHE D'INSCRIPTION

À REMPLIR LISIBLEMENT

LE PASS SPORT

NOM ..... PRENOM ..... GRADE .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Code Postal ..... Ville .....

N° de licence .....

Date de naissance ..... Sexe (M/F) .....

Adresse mail .....

Tél port ..... Tél dom .....

Le professeur de judo sera responsable de l'enfant à partir du moment ou l'enfant arrive dans la salle et uniquement pendant son cours.

DROIT A L'IMAGE ☐ **En cochant cette case vous acceptez que l'image de l'adhérent puisse être utilisée et / ou diffusée à des fins promotionnelles par le Club ou l'Ecole de Judo (modalités disponibles sur demande ou sur le site)**

NOUVEAUTÉ !

KIMONO ENFANT ADIDAS

AVEC LOGO BRODÉ « ÉCOLES DE JUDO ... »

3 COULEURS UNIQUE EN FRANCE !

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »

06.73.24.31.51 (Franck)

06.29.57.35.81 (Christophe)

franck_lefebvre@hotmail.fr

Ecole de Judo Lefebvre & Darbelet

FRANCE JUDO CLUB AFFILIÉ

POUR TOUS À PARTIR DE 3 ANS

ECOLES DE JUDO LEFEBVRE & DARBELET LA MOTTE

FRANCE JUDO CLUB AFFILIÉ

TARIFS ET FICHE D'INSCRIPTION

LICENCE ET ADHÉSION AU CLUB **OBLIGATOIRE**

Adhérent ..... 66 €

Enfant né(e) en 2018 et après ..... 46 €

Chèque à l'ordre de Dojo Mottois

+

COURS DE JUDO (Tarif dégressif famille)

1èr adhérent ..... 180 € ou 3 x 70 €

2ème adhérent ..... 160 € ou 3 x 60 €

3ème adhérent et + ... 120 € ou 3 x 45 €

Chèque à l'ordre de Dojo Mottois

Possibilité d'échelonner le règlement en 3 chèques **remis à l'inscription** et selon les modalités suivantes :

- 1 chèque sera encaissé au comptant
- 1 chèque sera encaissé au 30 décembre
- 1 chèque sera encaissé au 30 mars

Le paiement en espèces est accepté uniquement dans sa totalité à l'inscription

Tout trimestre commencé est dû dans sa totalité.
Le paiement annuel ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

1 enveloppe timbrée et libellée au nom et prénom de l'adhérent et à son adresse d'habitation

Pour les mineurs : 1 ATTESTATION SANTÉ après avoir renseigné le QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (QS-SPORT) (1) relatif à l'état de santé du mineur si toutes les réponses sont « NON ».
OU
1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins de six mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo.

Pour les majeurs : 1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins d'un an pour les nouveaux.
OU
1 ATTESTATION SANTÉ **dans le cas d'un renouvellement de Licence** si la personne majeure est en mesure d'attester avoir répondu « NON » à toutes les rubriques du QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (1). Dans le cas contraire un CERTIFICAT MÉDICAL attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo en loisir ou en compétition datant de moins de six mois.

(1) Le QS-SPORT est strictement confidentiel et ne doit pas être remis au Club.

L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS POUR UNE INSCRIPTION EST DISPONBLE EN SCANNANT LE QRCODE.

RÉSERVÉ AU CLUB Comptabilité ☐ Panier ☐ Licence ☐

SAISON 2022 / 2023

INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNÉE

HORAIRES

À CONSERVER PAR LES PARENTS

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
MATERNELLES (3/5 ANS)	TRANS-EN-PROVENCE 17h15 à 18h00	TRANS-EN-PROVENCE 10h00 à 10h45 DRAGUIGNAN 16h45 à 17h30 LA MOTTE 17h00 à 17h45	DRAGUIGNAN 17h15 à 18h00	LA MOTTE 09h15 à 10h00
PRIMAIRES (6/11 ANS)	TRANS-EN-PROVENCE 18h00 à 19h00	TRANS-EN-PROVENCE 10h45 à 11h45 DRAGUIGNAN 14h30 à 15h30 15h30 à 16h45 LA MOTTE 17h45 à 18h45	DRAGUIGNAN 18h00 à 19h00	LA MOTTE 10h00 à 11h00
ADO (12/17 ANS)	TRANS-EN-PROVENCE 18h00 à 19h00	DRAGUIGNAN 14h30 à 15h30 15h30 à 16h45	DRAGUIGNAN 18h00 à 19h00	
ADO, ADULTES (12 ANS ET +)		LA MOTTE 18h45 à 20h00	TRANS-EN-PROVENCE 19h30 à 20h30 NOUVEAU	LA MOTTE 11h00 à 12h00

LES +

NOMBREUSES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS TOUTE L'ANNÉE

Stages pendant toutes les vacances scolaires, Tournois des Petits Samouraïs (compétitions entre nos 8 Ecoles de Judo et d'autres Clubs invités), spectacle de Noël, animation avec athlète de l'Equipe de France, passage de grades, gala de fin d'année, fête de fin de saison.

FRANCE JUDO
CLUB AFFILIÉ

06.73.24.31.51 (Franck)

06.29.57.35.81 (Christophe)

franck_lefebvre@hotmail.fr

Ecole de Judo Lefebvre & Darbelet

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

À SIGNER

Art 1 :
Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours ou à pénétrer dans le dojo pendant les séances.

Art 2 :
Les enfants seront changés dans les vestiaires et attendront calmement le début de leur cours dans le couloir ou le lieu prévu à cet effet.

Art 3 :
Les parents devront vérifier que les ongles des mains et des pieds soient propres et bien coupés afin d'éviter les griffures.
Pas de barrette en fer dans les cheveux ! Les cheveux doivent être attachés et relevés et il est recommandé de retirer les boucles d'oreilles ou de les protéger avec un sparadrap.
Un kimono propre est de mise.

Art 4 :
Une gourde ou petite bouteille d'eau à garder au bord du tatami afin d'éviter les allées et venues aux toilettes.

Art 5 :
Pour se rendre des vestiaires au dojo où aux toilettes, Il est obligatoire de porter des tongs ou croks afin d'éviter de transporter les microbes des WC sur le tatami et de glisser.

Art 6 :
Le professeur est déchargé de la responsabilité des enfants dès la fin du cours.
Les parents doivent venir chercher les enfants à l'heure ou prévenir en cas d'empêchement afin que nous les gardions à l'intérieur du dojo.

Art 7:
Pour les plus grands, prévoir une petite trousse à pharmacie avec élastoplaste, bandage, pansements…

Art 8 :
Tout licencié au club s'engage à respecter le règlement intérieur et toute autre consigne verbale ou affichée, ponctuellement ou définitivement émanant du club et/ou de la mairie.

LE .

SIGNATURE .

FRANCE JUDO
CLUB AFFILIÉ

誠 SINCÉRITÉ
敬尊 RESPECT
友情 AMITIÉ
自制 CONTROLE DE SOI
勇気 COURAGE
名誉 HONNEUR
謙虚 MODESTIE
礼儀 POLITESSE